

98

Situation militaire

M. le Secrétaire d'Etat de la guerre

Commission de l'armée

Séance du 24 mars 1918

COMMISSION DE L'ARMEE

Séance du mercredi 27 mars 1918

A quinze heures cinq minutes est introduit:

Mr JEANNENEY, sous-secrétaire d'Etat de la guerre.

M. LE PRESIDENT - Je remercie Mr le sous secrétaire d'Etat de s'être mis si complaisamment à notre disposition lorsque hier, assez tard, cependant, je l'ai prié d'exposer la situation militaire actuelle à la commission de l'armée, et sans autre préambule, je lui donne la parole.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT - La commission, messieurs, n'a pas à me remercier; je me suis fait un heureux devoir d'accéder à son désir dès que je l'ai connu et quoique en l'absence de Mr le président du conseil, retenu dans l'autre Assemblée, parce que je sais sa volonté de maintenir étroit et confiant le contact des commissions parlementaires et du Gouvernement.

Mon rôle modeste est d'être aujourd'hui un informateur près de vous. Je désire m'y tenir. Il est superflu d'autre part, de vous assurer que rien ne vous sera caché.

Voici, d'après les dernières nouvelles qui nous sont parvenues, la situation du front de bataille de la Somme.

Vous vous souvenez qu'au 19 mars ce front, stabilisé depuis plusieurs mois, allait, grosso modo d'Arras à La Fère, en passant devant Marcoing, Le Catelet et Saint Quentin.

Le 24 mars, il avait reculé au delà de Bapaume, Combles, Péronne, Ham et Chauny. Le recul maximum était au centre et atteignait, en plusieurs points, 25 kilomètres. Le lendemain, l'ennemi prenait, au nord de la Somme, une nouvelle avance en s'emparant d'Albert et de la ligne de la vallée de l'Ancre; entre Somme et Oise, il prenait Chaulnes, Nesles et s'avancait jusqu'à Noyon.

J'ai le regret de dire que cette avance s'est poursuivie hier et dans la nuit dernière.

A vrai dire, la situation s'est peu modifiée depuis vingt-quatre heures au nord de la Somme: on signale seulement deux légères avances en face de Miraumont et Boisleux.

Mais entre Somme et Oise, la situation, quoique encore incomplètement connue, accuse encore un recul des Alliés. ~~En~~ D'Albert, la ligne actuelle passe entre Sailly le Sec et Bray - en un point mal précisé - puis à Proyart, Rosières en Santerre, l'Echelle St Aurin, Beuvraignes, proche de Lassigny, pour rejoindre Noyon.

En certains points, le recul total atteint ainsi 25 kilomètres.

C'est l'armée anglaise qui s'est trouvée en lutte sur la presque totalité de ce front. Sa troisième armée, général Byng et sa cinquième armée, général Gough, ont cédé devant la formidable pression qu'elles ont eue à subir. La seconde a plus particulièrement souffert. Des 120 000 hommes qu'elle comptait, il semble qu'il ne reste plus guère en ligne que des éléments un peu épars, difficiles à chiffrer, mais qui, peut-

être, ne dépassent pas 30 000 hommes. L'une comme l'autre cèdent le terrain pied à pied.

~~Deux de nos parts de nos troupes françaises avec les~~
~~étaient en dernière de~~

Sur la Somme même, les affirmations sont moins précises; nous avons su avant hier que deux divisions anglaises étaient arrivées sur ce point, que quatre autres allaient débarquer.

Pour leur part, les troupes françaises se trouvaient en dernier lieu engagées dans la région comprise entre Moyencourt et l'Oise. Six divisions seulement ont eu à prendre part au combat; trois d'entre elles, la 9^e division d'infanterie, la première division de cavalerie à pied et particulièrement la 125^e, général Diebold, ont été engagées à fond. Leur bravoure a été particulièrement remarquable; à côté de ces trois divisions ont pris part au combat, mais sans y entrer totalement les 55^e, 62^e et 22^e d'infanterie et une division de cavalerie; trois divisions nouvelles ont débarqué le 26 pour compléter ou remplacer celles dont je viens de parler.

Voilà, messieurs, les faits dans toute leur dureté. Il n'y a pas à méconnaître la gravité de la menace qu'ils ont ouverte contre nous et qu'il est capital de parer.

L'objectif manifeste de l'ennemi a été d'enfoncer un coin formidable à la jonction des armées anglaises et françaises en vue de les couper l'une de l'autre. Si son plan pouvait réussir et si le front pouvait être crevé de cette sorte, le dommage serait des plus sérieux et la suite incalculable.

Je m'empresse de dire que si le succès ennemi s'est développé avec une rapidité qui a surpris, des dispositions sont en cours d'exécution qui, nous l'espérons tous, le limiteront, puis le retourneront.

Il fallait essentiellement, coûte que coûte, barrer la trouée que l'ennemi voulait sur Amiens ou Noyon... sur les deux, peut-être.

Visiblement, le maréchal Haig, de qui le consentement avait été avec peine obtenu pour une extension de son front jusque vers l'Oise, avait le sentiment de n'y pouvoir suffire au sud et il avait tendance à remonter au nord de la Somme, qui était aussi la direction de ses bases. Une telle manœuvre, si elle se fût poursuivie sans contrepartie, eût ouvert toutes grandes les avenues d'Amiens. Plus que jamais, le contact devait être maintenu étroit entre les deux armées alliées. Le trou commencé était à boucher. Les réserves anglaises paraissant manquer ou n'être pas à portée, c'est de 20 divisions françaises que le maréchal Haig jugeait le concours nécessaire.

De fait si le nombre des divisions allemandes mises en ligne entre Arras et Noyon n'est pas connu avec une parfaite certitude - on croit en avoir identifié 70 - leur nombre ne semble pas avoir été inférieur à 60.

Or, la demande de concours faite par nos Alliés au général Pétain a été entendue. Ce n'est pas 20, c'est 24 divisions qui sont en cours ou en voie de transport sur cette partie du front, dont quelques unes sont déjà à pied d'œuvre. Les transports ont, dans la direction voulue une activité extraordinaire.

Un groupe d'armées est destiné au général Fayolle à qui avait été déjà remis, par le maréchal Haig, le commandement de sa 5^e armée: les généraux Duchesne, Humbert, Debeney, sont à ses côtés.

Voilà, messieurs, le premier acte dont les effets ne peuvent tarder à se faire sentir. En voici un second qui le dépasse par son importance. Il vaudrait mieux, il serait d'ailleurs plus juste, que Mr le président du conseil pût vous dire lui-même que, depuis hier, l'unité de commandement est réalisée et comment elle l'est.

Certes, aucun désaccord grave ne s'est produit à propos des événements derniers entre les deux commandements français et anglais; il m'est permis de dire que toutes les dispositions prises ont été communiquées et approuvées par les deux chefs. Il n'en demeure pas moins certain que cette dualité, celle des mentalités et des méthodes ne fut pas étrangère à certaines lenteurs, qu'elle pût aussi empêcher l'impulsion d'être partout assez vive; d'autre part, les Anglais ont manifesté une facilité un peu trop grande à abandonner du terrain à croire qu'on peut céder indéfiniment.

Ce fut, dans ces derniers jours, l'effort du président du conseil, ce sera, je crois, son grand honneur d'avoir réussi à mettre fin à cette dualité. Avec le haut concours du Président de la République et l'aide infiniment précieuse et autorisée de lord Milner, il s'y est employé, avant-hier à Compiègne, hier à Doullens. C'est fait. L'accord est signé et l'a été cordialement.

A partir d'aujourd'hui, le général Foch a, au nom du gouvernement britannique et du gouvernement français, la charge de coordonner l'action militaire sur le front ouest. Les deux généraux en chef lui fourniront à cet effet, tous les renseignements nécessaires.

Ainsi vont se trouver désormais conjuguées étroitement et vers le même but les deux autorités de commandement actuelles. Elles le seront dans la personne d'un chef qui, à la Marne ou sur l'Yser, a donné sa mesure dans des situations semblables. Déjà le général Foch est à son poste, en plein milieu de la bataille, face à la trouée qu'il s'agit d'aveugler et qu'il saura aveugler.

J'ajoute qu'il n'y a pas de meilleures garanties à donner de ce que l'accord d'hier peut rendre que de vous dire qu'il a été non seulement accepté, mais appelé de tous ceux qui y ont pris part. C'est en pleine cordialité qu'il a été conclu, comme dans le plus noble sentiment du devoir. C'est dans les mêmes sentiments que tous ceux qu'il concerne ont aussitôt rejoint leur poste. La volonté est là; les troupes arrivent.

Voilà, messieurs, ce que j'étais chargé de vous dire restant au surplus à votre disposition si, sur quelques points j'ai été insuffisamment net ou complet, et Mr le président du conseil se réservant également de vous apporter toutes les explications et les justifications souhaitables.

M. LE PRESIDENT - Quand Mr le président du conseil pourra-t-il se rendre à la convocation que Mr de Selves et moi

lui avons adressée au nom des deux commissions des affaires étrangères et de l'armée ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Mr le président du conseil est extrêmement pris: il vous serait reconnaissant, dans toute la mesure où vous le pourrez, d'épargner ses instants

M. LE PRESIDENT - C'était d'ailleurs ce que nous lui disions dans la dernière phrase de notre lettre.

M. EUGENE LINTILHAC - Les divisions qui sont mises avez-vous dit à la disposition du maréchal Haig, ce sont des divisions françaises?....

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Au moment où le maréchal Haig souhaitait notre intervention et pouvait la chiffrer, il considérait qu'un chiffre minimum de 20 divisions était nécessaire, à lui ou à un autre, pour boucher la trouée menaçante. Actuellement, le nombre des divisions françaises qui, sous un commandement français, vont pourvoir à cette tâche, atteindra, s'il ne le dépasse, le chiffre de 24 divisions

En réalité, le désir de l'armée anglaise est de nous voir reprendre la ligne jusqu'à la Somme. C'est ce que nous faisons.

M. PAUL STRAUSS - Je vais borner mes questions à l'essentiel en laissant à Mr Jeanneney le soin d'apprécier s'il peut y répondre.

En premier lieu, je voudrais savoir si toutes les précautions sont prises pour éviter tout conflit d'attributions

entre le général en chef franco-britannique et le général en chef des armées du nord et du nord-est. Cette première question prend en dehors et par dessus les personnes, une certaine importance. Mr le sous secrétaire d'Etat peut-il y répondre ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - La meilleure assurance que je puisse donner est de répéter ce que je disais

Les choses sont allées de telle façon que ce concours dans la forme même où il est donné, a été dans le souhait, dans le voeu, je puis dire a été obtenu à la demande même des deux généraux en chef. Les conditions dans lesquelles il a été obtenu hier et qui font de la séance de la mairie de Doullens un événement historique de la plus haute importance, sont de nature à nous donner de pleines espérances.

M. PAUL STRAUSS - Ma seconde question est plus restreinte quant à sa portée.

Au cours de la séance du 20 février, je prenais la liberté de poser à Mr le président du conseil une question sur l'organisation défensive de la zone avancée de Paris. Je ne pouvais pas prévoir les événements qui viennent de se dérouler; néanmoins, j'avais la hantise - et je n'étais pas le seul à m'en préoccuper - de l'abandon dans lequel on avait laissé interrompus des travaux commencés dans le premier semestre de 1917; je demandais que, pour protéger Paris et aussi et surtout pour assurer la sécurité de la 6^e et de la 3^e armées on continuât ces travaux.

J'ai aujourd'hui l'espoir ferme que la situation va se stabiliser, qu'elle ne va pas s'aggraver, que les symptômes

favorables vont se succéder; il est tout de même d'élémentaire prudence de prendre le maximum de précautions pour ne pas laisser découvert le chemin de Paris. Nous avons 100 000 Italiens, on peut avoir 100 000 territoriaux; il faut prendre très vite les mesures nécessaires.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Vous savez avec quelle énergie Mr le président du conseil s'est appliqué à développer les travaux du front, comment il a obtenu ces 100 000 travailleurs italiens qui ont été employés dans les meilleures conditions possibles et sur les points où le danger avait paru; à ce moment le plus grand, car le péril n'était pas que du côté de la Somme. Il s'agit, dans cette question de main d'oeuvre, d'un simple transfert à opérer sur des points qui paraîtraient en péril: il ne peut pas y avoir de désaccord entre Mr le président du conseil et la commission.

M. PAUL DOUMER - Sans parler de l'ensemble des travaux du camp retranché de Paris, je voudrais appeler l'attention du Gouvernement sur la ligne de couverture qui prend une importance de premier ordre: c'est la ligne qui, partant de Beauvais, passe au sud de Compiègne, au sud de Scissons, à Château Thierry; appuyée sur les rivières, cette ligne avancée, dite de couverture du camp retranché de Paris est malheureusement en lacune sur près de la moitié de sa longueur. Il y a des parties extrêmement bien faites, notamment dans la forêt de Compiègne, où toutes les positions sont prêtes; mais il y en a d'autres qui doivent être achevées.

Nous avons toujours dit que nous prévoyons le pire

parce que, en se mettant en mesure d'y pourvoir, on est en bonne situation si c'est le mieux qui se produit: cette ligne est essentielle. Supposez un recul de nos armées, recul quelquefois désirable: elles tombent tout de suite sur cette ligne

Le moment est arrivé où on peut récupérer beaucoup de travailleurs parce que, hélas! ils ne sont plus utiles aux endroits où ils étaient; il n'y a qu'à s'en servir pour mettre cette ligne en état.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Notre attention est attirée de ce côté; j'insisterai encore auprès de Mr le président du conseil, au nom de la commission.

M. PAUL STRAUSS - J'arrive à ma troisième question. Il y a quatre jours, le radio allemand a parlé de la présence de l'armée américaine sur le front entre la Somme et l'Oise. Aujourd'hui, un communiqué américain dément la présence des troupes américaines sur cette partie du front.

Je voudrais qu'en raison des circonstances le Gouvernement fit un suprême effort pour obtenir des Etats Unis une coopération militaire plus rapide, plus importante. Je sais qu'on se heurte à des difficultés: s'il n'y en avait pas, des résultats auraient été déjà obtenus; mais la situation est telle qu'il est de toute nécessité de faire un appel intensif à cette coopération américaine et je demande à Mr le sous secrétaire d'Etat de vouloir bien, sur cette question, se faire auprès du Gouvernement l'interprète de la commission tout entière.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - J'ai, dans mes ser-

vices l'Office franco-américain: c'est tous les jours que je rends compte des difficultés qu'on rencontre pour assurer cette coopération au maximum; je puis dire tout de même que la bonne volonté et les efforts ne manquent ni d'un côté ni de l'autre.

M. DOUMER - Le moment n'est pas venu de discuter des erreurs de conception qui ont fait que les divisions de réserve étaient trop éloignées pour intervenir utilement et que lorsqu'elles sont arrivées sur le champ de bataille elles n'étaient pas suivies du matériel; mais vous avez dit tout à l'heure que, désormais, le général Foch était pour ainsi dire le commandant suprême des armées françaises et britanniques, du moins qu'il avait pour fonction de coordonner l'action des deux armées. Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne. Le Général Pétain est-il resté commandant en chef des groupes et groupements des armées du nord et du nord-est?

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Certainement.

M. PAUL DOUMER - Le maréchal Douglas Haig est resté commandant en chef des armées anglaises?...

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Certainement.

M. PAUL DOUMER - Je pense qu'ils s'entendent directement, tout de même et que ce n'est qu'au cas où il y aurait désaccord entre eux que le général Foch sera l'arbitre? Ou bien le général Foch aura-t-il le commandement définitif des deux généraux pour obliger à ce que l'action se passe en commun ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- L'infortune rapproche et rend l'entente plus facile. Chacun y va de son mieux et fournit l'effort qu'il peut. Ce n'est pas une subordination: chacun des commandants en chef garde toute son autorité et son autonomie.

M. DOUMER.- Ils s'entendent directement ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est en vue de les rapprocher plus sûrement et plus vite et d'assurer la conjugaison rigoureuse de leurs efforts ainsi que la liaison intime entre les deux armées que le général Foch s'est mis dans l'axe de la trouée pour la boucher comme cela lui est déjà arrivé. C'est la confiance que lui a méritée son action dans les circonstances aussi critiques qui l'a fait choisir.

M. DOUMER.- Peut-il donner des ordres au général Pétain et au maréchal Haig?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Il coordonne l'action militaire des deux commandements. Mais ceux-ci restent distincts. Ne m'en demandez pas plus.

M. DEBIERRE.- Cela implique que le commandement suprême est dans les mains du général Foch.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Je ne sais pas si on peut parler de commandement suprême.

M. DEBIERRE.- Je parle de l'action militaire.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est une autorité acceptée de tous qui est chargée d'assurer que les deux commandements fonctionnent en même temps et pour le même but : voilà tout.

M. DOUMER.- Le général Foch n'est pas à côté du général Pétain ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Non.

M. DOUMER.- Il a son propre quartier général ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Il est en pleine action dès aujourd'hui.

M. FLANDIN.- Je m'applaudis de voir ici M. Jeanneney puisqu'il est chargé d'assurer la coordination entre le ministère de l'armement et le ministère de la guerre. Or, la question que je veux poser intéresse les deux ministères en question.

Quel que soit le résultat final de l'offensive allemande, nous devons considérer malheureusement Paris comme pouvant être menacé surtout dans la région du Nord, centre d'usines, d'ateliers de chargement et de dépôts de munitions.

Il faut prévoir toutes les éventualités et je demande qu'on veuille bien en prévoir deux qui, j'espère, ne se réaliseront pas.

1°, éventualité de l'envahissement. Il y a des mesures d'évacuation nécessaire à prévoir du matériel et du personnel. Il y a à s'occuper du transport, des lieux d'évacuation et de la continuation de la production. Il y aurait à prévoir également des mesures de destruction du matériel qui ne serait pas transportable pour empêcher l'ennemi de s'approvisionner et pour mettre obstacle à sa progression. Il y aurait à envisager la limitation des effets de destruction pour la protection des immeubles et des personnes.

2° - éventualité de bombardement efficace. En dehors des pièces tirant actuellement sur Paris qui sont en nombre limité et dont l'effet de destruction est pratiquement négligeable, l'ennemi, à la faveur d'une avance nouvelle, pourrait employer les pièces actuellement en service à Verdun, à effet considérable et à portée très augmentée probablement par suite de l'emploi d'explosifs nouveaux.

Les effets de ces pièces peuvent arriver à gêner ou à empêcher le travail dans toutes les usines, particulièrement au nord de Paris. Si nos renseignements sont exacts, les seules mesures envisagées, prises d'ailleurs à la suite de l'explosion de la Courneuve, sont le transport hors de la région parisienne, en plein champ des approvisionnements de projectiles. L'installation rapide de nouveaux centres de production en province devrait être faite aussi promptement que possible.

Or, rien n'est fait en ce sens. Bien plus, un projet

d'installation d'avions dans la région de Toulouse, élaboré par des services de l'aviation, a été rejeté par le ministre de l'armement. Le seul atelier de chargement d'obus à gaz est au fort d'Aubervilliers. Tous les efforts du service pour ouvrir un deuxième atelier à Pont de Claix dans l'Isère, à côté des usines de production se heurtent aux difficultés matérielles opposées par l'administration centrale et ne pourront pas normalement aboutir avant juin. Les ateliers pour le chargement de l'ypérite sont en voie de formation à Vincennes, zone menacée et à portée d'agglomérations qui peuvent avoir à en souffrir d'autant plus que ce gaz n'est pas irritant et ne provoque de lésions que plusieurs heures après.

Enfin, toutes les usines qui fabriquent des masques contre les gaz sont apparues dans les environs immédiats. Paris envahi ou bombardé, nos troupes ne pourraient plus être protégées contre les gaz. Un très fort contingent d'obus se fabrique à Paris et aux environs.

Il importe donc d'établir d'urgence un programme de décentralisation des usines, ateliers et dépôts et de transporter dans une zone de sécurité une partie de l'activité industrielle actuellement localisée dans la région parisienne. La possibilité de continuer la guerre est à ce prix.

Je vous remets cette note. Je demande pour dégager ma responsabilité qu'elle soit consignée au procès-verbal et que la commission de l'armée appelle tout particulièrement l'attention du Gouvernement sur la gravité des dangers qui pourraient se présenter.

M. Henry CHERON.- J'avais eu l'honneur de poser à la précédente séance, la même question que M. Flandin. Je n'y reviens pas aujourd'hui.

Je voudrais poser une question connexe à M. le Sous Secrétaire d'Etat. Les populations sont à l'heure actuelle évacuées de la zone de combat avec raison d'ailleurs, car le Gouvernement ne peut pas renouveler la faute commise en 1914 et qui consistait à laisser les populations et les richesses à la disposition de l'ennemi.

Je demande seulement que ces évacuations soient assurées en temps utile. Je demande surtout que les mesures de ravitaillement nécessaires soient prévues dans les départements vers lesquels elles sont dirigées. J'ai eu des renseignements très précis sur ce qui s'est passé en Normandie par exemple. Les réfugiés arrivent ; il leur faut donner du pain et des aliments. Or, les habitants du pays, quelle que soit leur bonne volonté sont souvent très embarrassés.

Je demande donc que le Gouvernement, dans la mesure où il peut prévoir ces évacuations, prenne des dispositions en vue d'assurer le ravitaillement de nos compatriotes déjà si éprouvés. Il y a là une besogne très urgente à accomplir.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- De grands efforts ont déjà été faits et des résultats appréciables ont déjà été obtenus.

M. Henry BRENGER.- M. le Sous Secrétaire d'Etat

nous a donné des informations sur la bataille de la Somme. Est-ce qu'il pourrait nous en donner sur le reste du front ? En particulier s'est-il produit des événements militaires d'une importance relative sur certains autres points de notre front ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Jusqu'à présent à ma connaissance, il ne s'est rien produit qui mérite d'être noté.

M. Henry BERENGER.- En ce qui concerne l'Italie, est-ce que le Gouvernement a des informations ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Je n'ai aucune information d'ordre militaire.

M. Henry BERENGER.- Est-ce que l'armée d'Italie revient en totalité ou en partie ? Revient-elle à temps ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Pour ce qui reste de l'armée d'Italie, la décision n'a peut-être pas été encore prise intégralement. Elle est d'ailleurs fonction des moyens de transport. A l'heure actuelle, ceux-ci sont utilisés d'une manière intensive.

M. LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de décision prise en ce qui concerne les divisions restantes ?

M. DOUMER.- Qui sont au nombre de quatre .

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Je ne peux pas apporter d'affirmation positive à cet égard.

M. LINTILHAC.- Il a couru le bruit que dans les causes de l'échec de la 5ème armée anglaise, échec sanglant, puisqu'elle aurait été réduite à 20.000 hommes....

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Personne ne sait au juste les pertes qu'elle a subies.

M. LINTILHAC.- des gaz nouveaux auraient eu un rôle décisif. Est-ce exact ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Les gaz paraissent avoir joué un rôle important, mais non prépondérant.

M. LINTILHAC.- Alors le recul a eu d'autres causes ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Il a eu pour causes tous les moyens de combat qui ont pu être employés, l'artillerie, les gaz, les liquides enflammés et surtout les masses d'infanterie jetées sur les positions anglaises. J'ajoute que le combat presque partout a été acharné. Il est connu maintenant que les Allemands ont eu grand peine et parfois impossibilité à faire suivre leur artillerie de telle sorte que depuis deux jours c'est le combat à la mitrailleuse et au fusil qui semble prédominer.

M. BONNEFOY-SIBOUR.- Les Allemands ont-ils perdu

beaucoup de monde ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Ils semblent avoir fait d'énormes pertes.

M. LE PRESIDENT.- La 5ème armée anglaise a-t-elle pu être refaite ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Elle se reconstitue avec les réserves qui arrivent.

M. LE PRESIDENT.- Réserves anglaises ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Oui.

M. DOUMER.- On ne refait pas une armée complètement.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- On la remplace.

M. CHABERT.- A propos des Américains combien y en a-t-il en ligne et dans quelle proportion pourrions-nous espérer l'augmentation de leur concours ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Le nombre des Américains qu'on peut considérer comme participant à la guerre est d'environ 232.000 à l'heure actuelle.

M. DOUMER.- Comme Américains se trouvant en France ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Comme combattants.

M. CHABERT.- Et sur le front ?

M. DOUMER.- Il y a seulement deux divisions sur le front .

M. CHABERT.- On avait parlé de 400.000 Américains pour le mois de mai.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est le sort de beaucoup de programmes !

M. STRAUSS.- Nous tenons à ce qu'il soit réalisé.

M. LE PRESIDENT.- Il n'y aurait alors que deux divisions soit 50.000 hommes sur le front ?

M. DOUMER.- Il y a deux divisions au front et deux autres en réserve.

M. CORNET.- Tout à l'heure, au début de ses explications, M. le Sous Secrétaire d'Etat nous a dit qu'Albert était prise. Puis, un moment après, il nous a indiqué que l'avance ennemie se continuait vers Albert...

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est une erreur.

M. HUBERT.- Il nous a dit que l'avance ennemie était stabilisée dans la vallée de l'Ancre.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- J'ai dit qu'au sud d'Albert les renseignements manquent de précision. On a tour à tour placée la ligne allemande à Sailly-le-Sec, comme le point le plus avancé, puis postérieurement à Sailly-Lorette

et enfin un peu en arriere de Bray.

M. CORNET.- A-t-on pu dénombrer d'une façon approximative nos pertes et les pertes anglaises ? D'après le journal de Genève et les communiqués allemands, l'ennemi aurait fait de nombreux prisonniers et se serait emparé de nombreux canons.

M. DOUMER.- Pas des nôtres !

M. CORNET.- Il serait intéressant de savoir si c'est exact.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Les Anglais n'ont sur leurs propres pertes que des renseignements assez confus. Quant aux canons, ils en ont perdu certainement.

M. CORNET.- Les Allemands parlent de 5 à 600 canons pris.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- On manque d'informations sur la 5ème armée anglaise aujourd'hui tout à fait dissociée.

M. DEBIERRE.- Les conditions ordinaires du contrôle de la Commission de l'armée ont-elles été conservées ou modifiées depuis quelques jours ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- M. le Président du Conseil considère qu'à l'heure actuelle étant données les opérations particulièrement intenses et actives, tout ce qui

pourrait les gêner est à rejeter.

M. STRAUSS.- Même la visite des hôpitaux d'évacuation?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Ils ne sont pas dans les formations de combat : il y a une zone à déterminer.

M. DEBIERRE.- Je ne vise pas le contrôle à exercer dans les formations de combat, mais il est des choses qu'on peut voir : par exemple les escadrilles d'aviation, les hôpitaux d'évacuation, et tous les services du corps de santé. Si, réellement, les membres de la commission de l'armée n'ont plus la possibilité d'aller à l'arrière du front, là où la zone est un peu moins dangereuse, le contrôle parlementaire devient une illusion.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Il ne peut pas s'agir de gêner le contrôle parlementaire : il s'agit d'empêcher quoi que ce soit qui puisse contrarier les opérations. C'est une question de mesure.

M. DEBIERRE.- Jamais nous n'avons en ce qui nous concerne gêné le commandement.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est moins une question de droit que de discrétion.

M. DEBIERRE.- Je demande si on nous accorderait dans les conditions ordinaires ce qu'on nous a accordé autrefois, même au cours des batailles de Champagne et d'Artois,

c'est à dire le droit d'accomplir une mission dans la zone des armées.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Je ne le crois pas.

M. MONIS.- La responsabilité du Gouvernement grandit dans la mesure où le contrôle parlementaire est gêné.

M. STRAUSS.- Nous demanderons à exercer notre contrôle au point de vue sanitaire.

M. CAZENEUVE.- Je me permets d'appeler votre attention sur un point qui me paraît extrêmement important. Il n'est pas douteux, d'après les communiqués dont on ne peut contester la véracité que des attaques par gaz ont été développées d'une façon considérable contre les Anglais.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans la guerre de tranchées. Or, le masque M2 - j'invoque ici le témoignage de notre ami d'Alsace - a quelques inconvénients quoique très efficace. Lorsqu'il s'agit de faire des mouvements surtout un peu rapides, il devient très fatigant et l'on est obligé de recourir au Tissot en particulier pour l'artillerie lourde. Au contraire le masque ARS, également très efficace, permet de respirer très facilement.

M. le comte D'ALSACE.- Les masques qui portent deux barres rouges nous ont cependant donné des déboires il y a deux jours.

M. CAZENEUVE.- On donne ce masque à l'artillerie en

premier lieu. On en fabrique actuellement 20.000 par jour et on se hâte d'en fabriquer davantage pour pouvoir en donner à tous les hommes.

Je demande à M. le Sous Secrétaire d'Etat si précisément pour ces divisions qui sont en action dans la Somme et qui vont faire une guerre de mouvement, on s'est préoccupé de leur donner ce masque qui laisse libre tous les mouvements de l'homme.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Vous constatez que je me prête de très bonne grâce et même avec plaisir avec toutes vos questions. Toutefois, vous reconnaîtrez que la fonction d'un Sous Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, qui est surtout de centralisation et de coordination, ne peut pas consister pour lui à se substituer dans les réponses à faire à tous les départements ministériels. Peut-être ai-je eu tort avec la bonne volonté dont vous ne doutez pas, de tenter des réponses précises. Mais en réalité des questions spéciales comme celles que vient de me poser M. Cazeneuve s'adresseraient plus particulièrement à M. le ministre de l'Armement.

M. CAZENEUVE.- Je l'entends bien.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Je lui transmettrai votre question et appellerai son attention sur ce point.

M. MICHEL.- Tout le monde a été frappé de la rapidité avec laquelle l'avance allemande s'est produite. Nous avons mis à peu près deux ans pour conquérir le terrain que les Allemands viennent de nous reprendre en quatre ou cinq jours : ici une question se pose. Je ne sais si vous pourrez y répondre, mais en tout cas, elle m'a été souvent posée à moi-même et je n'ai jamais pu lui apporter une réponse satisfaisante. Voilà pourquoi je me permets de vous la soumettre aujourd'hui.

Le recul des lignes franco-britanniques s'est-il produit parce qu'on n'aurait pas pris à l'avance toutes les précautions nécessaires, parce qu'on n'aurait pas établi en particulier des points d'appui, des réseaux de fil de fer, des tranchées etc. S'est-il produit au contraire parce qu'il y aurait eu un changement de méthode dans les attaques allemandes ? Est-ce que les canons de tranchées n'auraient pas joué un rôle spécial ? Rendus très mobiles, est-ce qu'ils n'auraient pas permis aux Allemands de se mouvoir très rapidement, tandis que dans les attaques que nous avons fait nous-mêmes jusqu'ici, nous nous étions trouvés en quelque sorte dans l'impossibilité de faire avancer très rapidement notre artillerie ? En résumé les Allemands n'auraient-ils pas eu recours à une arme plus rapide et plus légère qui leur aurait permis de nous mettre rapidement en fâcheuse posture ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Nous n'avons absolument rien de précis à cet égard. Rien n'est venu confirmer

cette information que nous avons vue en effet dans les journaux.

M. LE PRESIDENT.- Dans le journal de Genève, il est indiqué que les Allemands ont utilisé une grande quantité de lance-bombes qu'ils appellent des Minenwerfer. Nous avons pu voir dans des études du journal des Débats quelle est la quantité de ces engins que chaque bataillon allemand emporte avec lui, quantité beaucoup supérieure à celle des bataillons français.

M. DOUMER.- A la Malmaison, nous avons mis en ligne le maximum de ce qu'on pouvait utiliser. Il y avait un lance-bombe tous les cinq mètres et un canon tous les cinq mètres et demi, ce qui faisait une pièce d'artillerie par moins de trois mètres. En réalité, c'est la grosse artillerie allemande qui a été formidable et qui a écrasé les lignes anglaises.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- Nous n'avons reçu aucune information montrant que les canons d'accompagnement aient joué un rôle prépondérant.

M. LE PRESIDENT.- Il est possible que vous ne possédiez pas tous les renseignements recueillis par les chefs de l'armée anglaise.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- C'est possible, mais il serait téméraire de dire qu'ayant à faire face à des difficultés comme celles-là, l'armée française ne se serait pas

repliée dans les mêmes conditions.

Ce qu'il y a de certain c'est que la masse formidable des moyens mis en oeuvre semble avoir surpassé ce qu'on a fait jusqu'à présent. Ce qui le montre, c'est le temps demandé par la préparation.

M. DOUMER.- Il nous est arrivé parfois d'agir de même sur des points particuliers et de réaliser des attaques pour ainsi dire brusquées. En Champagne par exemple, nous avons fait une attaque qui est à ce point de vue un modèle : Avec trois cents batteries de 155 et de 220 nous avons écrasé sur un point les lignes ennemies pour nous permettre d'aller voir ce qui se passait derrière. Mais, lorsque dans une opération comme celle de la Malmaison, nous avons été obligé de démolir les grottes, les creutes comme on dit dans le pays, nous avons été obligé de faire une préparation extrêmement longue.

D'ailleurs, les travaux des Allemands, en arrière de leurs lignes, ne sont pas comparables aux nôtres. Nous nous contentons de gratter la terre et de mettre un peu de fils de fer ; nous avons très peu d'abris souterrains. Les Allemands au contraire, organisent des centres de résistance extrêmement puissants dans lesquels ils emploient en grand le béton. Aussi, l'attaque brusquée qu'il leur est facile de faire contre nous ne peut être facilement employée contre eux.

M. LINTILHAC.- Au nom de plusieurs de mes collègues je voudrais poser à M. le Sous Secrétaire d'Etat une question qui ne dépassera pas sa compétence. Avec sa lucidité coutumière que la gravité des circonstances aiguise encore, il nous a analysé la situation, mais nous lui serions reconnaissants de nous dire si le Gouvernement a une impression générale sur la situation militaire. Nous ne demandons pas de pronostics : nous demandons de la franchise ou le silence s'il croit devoir le garder.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- L'impression générale résulte de la résolution et de la vigueur des moyens qui sont mis en action à l'heure actuelle et de la rapidité avec laquelle ils seront mis sur place. De ce côté, rien n'est négligé et l'effort le plus intense est fait. Quant à avoir un pronostic quelconque

M. LINTILHAC.- Nous n'en demandons pas ; nous vous demandons une impression sur l'ensemble.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT.- L'impression du Gouvernement reste pleinement confiante. (Très bien ! très bien!)

M. MILLIES LACROIX - Je veux revenir sur la question du contrôle parlementaire traitée déjà par Mr Debierr. Je vais parler en toute liberté et avec les sentiments d'affection, de dévouement que j'ai pour le cabinet actuel, notamment pour la personne de Mr le président du conseil.

Je ne cache pas que j'ai été toujours hostile à l'institution de ce qu'on a appelé les "commissaires du Parlement aux armées": le commandant doit être un, sous la responsabilité du général en chef, lequel est responsable devant le Gouvernement, le Gouvernement, à son tour, étant responsable vis à vis du Parlement. C'est dans cette forme constitutionnelle que nous devons remplir notre rôle et j'ai le sentiment que bien des événements se sont produits, notamment dans les affaires d'avril 1917, dont sont peut-être responsables ceux qui ont permis, non le contrôle, mais l'intrusion de certains parlementaires dans le commandement. (Très bien!) C'est contre cette intrusion - je le constate par l'assentiment qui souligne mes paroles, que l'opinion est ici unanime. Et cela doit alors donner l'assurance au Gouvernement que le contrôle qui pourra être exercé, qui doit être exercé par des membres spécialement accrédités par la commission de l'armée, n'interviendra en rien pour gêner le commandement dans son action....

M. LE HERISSE - C'est ce qui se passe ici; il n'en est pas de même ailleurs.

M. MILLIES LACROIX - Je parle de la commission de

l'armée du Sénat exclusivement; je n'ai pas le droit de parler d'autres.

S'il y a un contrôle qu'on puisse exercer efficace et sans intervenir dans le commandement, c'est bien celui auquel peuvent se livrer, en ce qui concerne le service de santé, les membres accrédités par la commission; au point de vue administratif, par contre, ce n'est pas pendant l'action que peut s'exercer le contrôle, à ce moment, ce contrôle est secondaire; au contraire, en ce qui concerne le service de santé, je crois que le Gouvernement serait bien inspiré en donnant à des membres de la commission, spécialement accrédités, et en petit nombre, des facilités de se rendre dans les formations, de constater ce qui s'y passe, de manière qu'ils nous rapportent leurs impressions; il va de soi, d'ailleurs, que ces collègues se garderont - ils l'ont toujours fait - de formuler des observations en présence des blessés, des officiers, des médecins. Le contrôle ainsi compris est bienveillant, le Gouvernement le sait; il a pour but, non ~~ne~~ pas de susciter des difficultés, mais au contraire de concourir à l'œuvre commune.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Je retiens avec soin cet observation pour la rapporter au Gouvernement.

M. LE COMTE D ALSACE - Je demande la permission de citer un fait personnel.

Il y a quatre jours, nous avons subi une forte attaque de gaz sur tout le front de la quatrième armée, depuis la montagne de Reims jusqu'en Argonne; le corps colonial avec qui j'étais en liaison, a ^{consommé} ~~consommé~~ 36 heures 15 300 cbus de 75,

1900 de 155 court, 465 de 155 long, 1090 de 120 long, 384 de 150. Durant ces trente-six heures, il a eu un tué et 4 blessés mais il est entré à l'ambulance 785 hommes pour hypérite. De notre côté, nous avons eu une vingtaine de blessés et 10 tués; mais une batterie tout entière n'a pas pu tirer.

Au Teton, le 415 régiment a été relevé, dans la nuit du 23 au 24 par un régiment de la 121^e division. Or, dans un endroit où nous avons ainsi été bombardés, restant à l'abri dans nos tranchées souterraines, sortant quand cela était fini et où nous n'avions guère souffert, quelques heures après la fin de ce bombardement par les gaz, le colonel et deux chefs de bataillon du régiment de relève ont dû être évacués avec 200 hommes, couverts de brûlures. Bien plus, un officier descendu dans la cagna a voulu manger un morceau de pain qu'il y a trouvé, il a dû être évacué le lendemain avec la trachée brûlée.....

M. PAUL DOUMER - Quand les Allemands ont l'intention d'attaquer, ils ne lancent pas des gaz qui laissent ainsi pendant longtemps des traces dangereuses sur le sol.

M. CHAPUIS - N'y a-t-il pas des officiers gaziers chargés de prendre et d'enseigner les précautions à prendre? je m'étonne que nos hommes puissent commettre de telles imprudences...

M. LE COMTE D ALSACE - Quand les hommes n'entendent ou ne voient plus rien, on ne peut les retenir dans les cagnas

M. CHAPUIS - Mais les officiers dont vous parlez

ne connaissaient-ils pas les dangers de l'hypérite ?

M. LE COMTE D ALSACE - C'était dix heures après le bombardement.

M. CHAPUIS - N'avaient-ils pas du bi carbonate de soude ? Ne savaient-ils pas s'en servir ?

M. LE COMTE D ALSACE - Ils s'en sont servis, mais trop tard.

M. CHAPUIS - Si les officiers ne prennent pas de précautions, comment voulez-vous obtenir que les hommes en prennent.

M. PAUL STRAUSS - Nous avons eu, MMrs Le Hérissé, Doumer, Lourties, Debierre et moi, en 1915, les plus grandes difficultés quand nous avons voulu nous rendre dans les formations du service de santé en Artois et en Champagne: le Gouvernement d'alors voulut bien briser toutes les résistances et nous donner le moyen de remplir notre mandat; en 1916 et en 1917, mes collègues et moi, nous avons pu dans les différentes affaires qui ont eu lieu aller à temps dans les formations sanitaires et faire notre devoir sans que personne ait jamais pu prétendre que nous ayons gêné en rien les opérations militaires

Dès lors, à mon avis, le seul moyen d'exercer notre contrôle sanitaire est de voir les hopitaux d'évacuation en mouvement, de nous rendre compte du fonctionnement des trains sanitaires, sinon nous n'aurions plus qu'à nous laver les mains et à laisser au Gouvernement la responsabilité des fautes et

des erreurs commises. J'exprime donc l'espoir que la décision dont nous a fait part Mr Jeanneney ne sera pas maintenue.

Je voudrais maintenant revenir sur la coopération américaine.

J'ai enregistré avec amertume la déclaration un peu désabusée de Mr le sous secrétaire d'Etat quant à retard éprouvé dans la réalisation de ce programme comme de tant d'autres..

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Je ne sais si j'ai eu un air désabusé; j'ai laissé seulement entendre que l'Amérique était aux prises avec de très grandes difficultés que nous rencontrons tous les jours et que nous finissons par vaincre. Quand on fera le tableau des efforts considérables réalisés par les Américains et par nous, je vous assure qu'on sera surpris même que ces efforts aient pu être tentés.

M. PAUL STRAUSS - Il n'y avait dans ma pensée aucune critique.

Je me borne à formuler le souhait ardent, passionné que malgré les difficultés réelles que rencontrent les deux gouvernements, on porte au maximum de rendement la coopération militaire des Américains.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - C'est ce que nous faisons pour notre part.

M. PAUL STRAUSS - Je ne vous cherche pas querelle, tel n'est pas mon désir; et les circonstances ne s'y prêtent guère; je constate seulement que les résultats qui nous avaient promis pour avril ne seront pas atteints et je demande qu'on

nous permette de les constater le plus tôt possible et qu'on accélère la coopération américaine.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - C'est là le vœu, l'intention de tous, mais je ne puis admettre que le soin que je mets à ne dire que des choses rigoureusement exactes soit interprété d'une façon pessimiste. J'ai tenu un langage tout opposé à celui que l'on semble me prêter; nous nous dressons de toutes nos forces; nous mettons à la disposition des Américains tous les moyens que nous avons pour presser leur action; c'est à toute heure que notre action s'exerce....

M. PAUL STRAUSS - J'aime mieux cette chaleur que l'espèce d'aveu mélancolique que nous entendions...

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Je vous ai dit simplement qu'il en était du programme américain comme de notre programme français, à savoir que les réalisations sont en retard. Le ton et la discrétion de mes paroles s'expliquent par mes fonctions dans les limites desquelles je dois me tenir ne m'en sachez pas mauvais gré.

M. PAUL STRAUSS - Nous ne vous en savons pas mauvais gré: nous sommes heureux de vos explications; je me félicite d'avoir provoqué votre rectification chaleureuse qui prouve que, comme le Gouvernement, vous faites le maximum d'efforts pour accélérer la coopération américaine.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Je n'ai rien dit qui puisse autoriser personne à croire que l'effort dont la

France est encore capable et qu'elle réalise ne permette pas la confiance la plus absolue. Chez tous les chefs, il y a la volonté ferme de barrer la route aux Allemands devant Amiens; ils sont en position, les poilus ont été plus admirables que jamais; ils ont peut-être surpassé les actions d'éclat de la Marne et de l'Oureq; la bataille devant Noyon sera un des épisodes les plus glorieux de la guerre... Voilà ce que j'ai voulu dire....

M. PAUL STRAUSS - Nous enregistrons vos paroles avec plaisir; je n'ai jamais prétendu que vous ayez eu une seule parole pessimiste, qui n'est ni dans votre tempérament, ni dans vos intentions, qui ne serait pas dans la réalité des faits; en ce qui concerne la résistance franco britannique, j'ai comme vous pleine confiance dans le résultat des efforts poursuivis. Mes observations se limitaient au cadre de la coopération militaire américaine en vue de l'avenir et je demandais que, dans le délai le plus bref nous puissions constater le résultat des efforts du Gouvernement....

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Il y a des éléments dont nous ne disposons pas: le tonnage, par exemple.

M. PAUL DOUMER - Tout le monde s'accorde pour reconnaître que la France et l'Amérique font les efforts les plus grands, mais qu'on se heurte à des difficultés de transport qui font que la passage prévu de deux divisions par mois ne peut se réaliser.

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Il serait coupable de dire quoi que ce soit qui pût réduire le mérite de nos alliés. J'ai parlé un peu vite de l'effort des Anglais. Ils ont subi des pertes effroyables auxquelles nous avons rendu hommage ainsi qu'à la valeur de leurs troupes qui le méritent à tous égards: ils ont fait un effort supplémentaire d'effectifs considérables: en quarante huit heures, ils viennent de décider de nous accorder 180 000 hommes nouveaux, 80 000 permissionnaires qu'ils rappellent d'office et 90 000 hommes de troupes nouvelles, dont 20 000 immédiatement, et les autres sous peu de jours, dans la mesure, bien entendu, des moyens de transport dont ils disposent.

Messieurs, s'il me fallait plaider, je le ferais jusqu'au bout. J'étais venu pour vous apporter des informations: je l'ai fait froidement, mais cela n'empêche ni les sentiments ni les espoirs.

M. PAUL STRAUSS - Nous nous associons à l'éloge des Alliés que vient de faire Mr Jeanneney et de grand cœur.

M. HENRY MICHEL - Si j'ai bien compris la pensée de Mr le sous secrétaire d'Etat, c'est à la pénurie du fret, aux difficultés de transport qu'il faudrait attribuer, en grande partie, les retards dans la réalisation du programme?...

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Presque uniquement.

M. HENRI MICHEL - Je constate le fait: j'aurai à m'en servir plus tard.

M. PAUL STRAUSS - Une petite question, encore, si

Mr le sous secrétaire d'Etat peut me répondre, relative à la coordination entre l'avant et l'arrière en ce qui concerne le service de D C A et à un petit conflit protocolaire qui vient de se produire

Le centre d'aviation du Bourget avait ordre de la D C A d'informer le service d'aviation de l'avant qu'il y avait alerte, que des aérocs ennemis se dirigeaient sur Paris, il a donné l'avertissement pour que l'on prenne les dispositions nécessaires. Or, une communication officielle a été faite, disant que le Bourget n'avait pas qualité pour téléphoner au groupe des armées du nord, que c'est la D C A qui devait téléphoner; on ajoutait quelque critique d'une formule employée par les officiers qui avaient téléphoné.

Je n'attache pas d'importance à ce détail, mais je demande que l'on mette la plus grande cordialité possible dans les rapports entre tous les services.

M. MENIER ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ - Nous avons tous pu lire les comptes rendus de l'aviation britannique dans la bataille qui se livre en ce moment; avons nous disposé, de notre côté de toutes les ressources sur lesquelles nous pouvions compter dans la coopération aérienne ?

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Je préfère me récuser sur une telle question: Vous avez entendu Mr Dumesnil récemment; il vous appartient dans une réunion prochaine, si vous le désirez, de lui poser cette question.

M. GASTON MENIER - Je parlais de la bataille même

M. LUCIEN HUBERT - Lorsque les opérations semblaient devoir se développer avec profit pour nous, le contrôle était autorisé partout; je crains que si on nous refuse d'exercer notre contrôle maintenant on ne puisse dire....

M. LE SOUS SECRETAIRE D ETAT - Ce serait une exagération. De lui-même, le contrôle doit s'interdire tout ce qui est de nature à contrarier, à gêner les exécutants, à un moment où les opérations sont particulièrement actives.

Telle est, je crois, la pensée exacte de Mr le président du conseil: en temps d'opérations le contrôle parlementaire ne saurait s'exercer comme il s'est exercé jusqu'ici, étant donné certains inconvénients qui se sont produits, mais il n'est jamais entré dans l'esprit du Gouvernement que ce contrôle serait fermé partout et complètement. C'est une question de mesure à déterminer et je crois que l'attitude de Mr le président du conseil, quand il était président de cette commission, démontre qu'il n'est nullement dans son esprit de gêner l'action parlementaire.

M. LE PRESIDENT - Si personne ne demande plus la parole, il ne me reste qu'à exprimer à nouveau à Mr Jeanneney les remerciements de la commission. (Applaudissements).

